

ASSEMBLÉE NATIONALE

EXPULSION DES ÉTRANGERS EN CAS DE MENACE GRAVE POUR L'ORDRE PUBLIC -
(N° 354)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 131

présenté par
M. Ciotti

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE UNIQUE, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.